**Principaux changements intervenus dans le passage de la Balance des Paiements de la version Manuel 5 au Manuel 6 du FMI** (Laurence Nayman, 25/09/2014) (<http://www.imf.org/external/pubs/ft/bop/2007/bopman6.htm>)

Méthodologie Chelem

* La correspondance entre les postes du FMI manuel 5 et les postes du manuel 6 a été effectuée sur la base de la table publiée par le FMI en novembre 2013. Les données du FMI de la version 5 du manuel ont donc été converties dans les codes FMI du manuel 6, puis *in fine* dans les codes CHELEM.
* La rétropolation s’est déroulée en deux étapes :
* Les années de recouvrement entre le manuel 5 (de la 1ère année à 2008) et le manuel 6 (de 2005 à 2013) du FMI vont de 2005 à 2008. Comme certains postes utiles à la rétropolation ne sont pas affichés dans le CD-ROM du FMI, il résulte de la comparaison des données en manuel 6 et des données du manuel 5 converties en manuel 6 un résidu qu’il a fallu réaffecter. Ainsi, pour un compte donné de l’année 2005, la différence entre la nouvelle valeur du manuel 6 et la valeur du manuel 5 convertie en manuel 6 a été rapportée à cette dernière valeur.
* Le ratio ainsi calculé a été appliqué à la série du Manuel 5 du FMI convertie en manuel 6 et aux années antérieures récupérées dans des versions plus anciennes.
* Les comptes ont été rétropolés jusqu’en 2005 dans la base FMI Manuel 6. Ils le sont dans la base CHELEM jusqu’à la première année disponible de la base FMI Manuel 5 pour les grands comptes. Pour les années antérieures, la rétropolation a été effectuée avec les taux de croissance calculés sur l’information disponible dans des bases plus anciennes.
* Une interpolation linéaire a été opérée pour les grands comptes dès lors que les années étaient vides pour tous ces comptes.
* Du fait de changements non identifiés, la réplication de la méthode du FMI nous a conduits à créer un poste non ventilé pour le compte courant, « 100nv ». Le poste « 123nv », non ventilés des autres services, existait déjà. Les crédits et les débits de ces postes peuvent être négatifs.
* Dans la version 2015, de nouveaux postes apparaissent. Dans les services : le compte « Télécommunications, services informatiques et d'information » et le compte « Autres services aux entreprises » sont respectivement déclinés en trois composantes. Les revenus primaires sont aussi désagrégés en trois sous-postes « rémunérations des salariés »,  « revenus d’investissement » et « autres investissements ». Ce dernier poste est nouveau dans la dernière version du manuel. Contrairement au choix retenu pour les autres postes de la balance des paiements, le total des revenus primaires n’équivaut pas forcément à la somme, dès lors que l’une des deux premières composantes n’est pas renseignée.
* Pour les années antérieures à la 1ère année disponible dans la version 5 du manuel, certains pays ne sont pas présents. Pour certains pays comme Taiwan, Cuba et les Emirats Arabes Unis, les données ont été reprises en valeur d’une version plus ancienne. Pour Taiwan, les données récentes proviennent du « Taiwan Statistical Data Book 2014 ».
* Certains pays ont fait l’objet d’un traitement particulier du fait de leur éclatement géographique : la Belgique et le Luxembourg déclarent séparément depuis 2002 ; la république tchèque et la Slovaquie depuis 1993 ; la Serbie et le Monténégro depuis 2007. L’agrégat correspondant à ces couples de pays a été repris depuis la 1ère année disponible et ventilé selon des parts triennales calculées sur chaque grand compte (plus un détail services). Pour la Russie, avant 1993, les données correspondent à celles de l’ex-URSS.

La nouvelle conception de la Balance des paiements (source FMI)

* Les signes ont changé dans la présentation de la balance :
* Pour le compte courant et le compte de capital, les crédits et les débits sont enregistrés avec des signes positifs ; la balance est donc la différence entre les crédits et les débits.
* Pour le compte financier, les hausses (baisses) d’actifs et les hausses (baisses) de passifs sont enregistrées avec des signes positifs (négatifs) ; la balance est donc la différence entre les actifs et les passifs. Les signes sont opposés pour la balance du compte financier et ses composantes dans la nouvelle version du Manuel du FMI par rapport à l’ancienne.
* Les balances du compte courant, du compte de capital et du compte financier, les actifs de réserve ne changent pas entre les deux versions ; les erreurs et omissions, à la différence de celles de la base du FMI, peuvent éventuellement varier du fait de la rétropolation.
* Pour le compte courant et le compte de capital, les principales différences sont :
* Le « négoce international » est passé du poste des services à celui des biens.
* Le « processing » est passé du poste des biens à celui des services, dès lors que le changement de propriété des biens finals n’est pas avéré.
* Les « réparations sur les biens » sont passées du poste des biens à celui des services.
* Les services de communication et les services liés à l’informatique et à l’internet se retrouvent dans la rubrique « Télécommunications, services informatiques et internet » ; le poste « services postaux et de courrier » se retrouve dans les transports.
* La cession des brevets et licences passe du compte de capital aux « services de R&D ». S’il s’agit de licences dans le domaine informatique ou audiovisuel, elles se retrouvent sous la rubrique des services correspondants.
* Les transferts des migrants devraient disparaître à terme de la balance des paiements. Pour l’instant, le FMI a décidé de garder le poste sous la rubrique « autres transferts en capital » afin de ne pas impacter le compte des erreurs et omissions.
* Pour le compte financier, quelques changements sont à signaler :
* La présentation est faite sous forme d’actifs et de passifs et devient sectorielle.
* Le poste « autres investissements » est largement éclaté entre les investissements directs, les investissements de portefeuille et l’acquisition d’actifs financiers selon leur nature.